

## Sur le plateau d'Emparis

2 et 3 avril 2005 code 05-RQ09

### NIVEAU : 3

Dénivelée entre 700 et 1 000 m. Bonne allure de marche. Étape de 5 à 8 heures environ.

### COÛT PRÉVISIONNEL

150 Euros, comprenant le transport par car couchettes, la demi-pension en gîte d'étape, les frais de préparation et les droits d'inscription du C.A.F.

### ORGANISATION

**Bernadette Parmain** : Téléphone 01 40 38 20 80  
bparmain at club-internet.fr

### TRANSPORT

Voyage aller et retour en car couchettes.  
Rendez-vous le vendredi 1er avril à 21 h 30, porte d'Orléans à la statue du Général Leclerc  
Retour le lundi 4 avril à 5 h 30 pour les premiers métros.

### DESCRIPTION DES RANDONNÉES

**Samedi 2 avril** : Montée au village du Chazelet au-dessus de La Grave. Cîme du Rochas (2613 m) face à la Reine Meije sur le plateau d'Emparis.

#### **Dimanche 3 avril :**

Valfroide, Le Goléon ou bien vers le refuge Evariste Chancel, c'est à dire "en face" sur l'autre rive.

Des modifications et des choix peuvent être fait en fonction de la météo et de l'enneigement .

### HÉBERGEMENT et REPAS

En gîte d'étape au Chazelet.

Le petit déjeuner du samedi matin ainsi que le dîner du dimanche soir seront pris en commun avec les skieurs, prévoir de l'argent pour régler ces deux repas.

Apporter deux pique-niques et vivres de courses.

### ÉQUIPEMENT

- une paire de raquettes réglées sur les chaussures

- une paire de bâtons de ski.
- des chaussures à semelles rigides
- sac en plastique éventuels pour l'étanchéité
- guêtres ou surbottes.
- vêtements de rechange et chauds
- bonnet, gants, lunettes de soleil, crème solaire
- une surveste ou coupe-vent
- couverture de survie
- Arva, pelle et sonde avec piles de rechange.
- Drap sac pour le gîte
- Carte du CAF

### DOCUMENTATION

Cartes I.G.N. au 1/25 000 : N° 3435 ET.

### INSCRIPTIONS

Auprès du secrétariat accompagnées d'un versement de 150 Euros. Ouverture des inscriptions le mercredi 2 février.

Possibilité de location de l'ensemble arva-pelle-sonde auprès du CAF moyennant la somme de 10 Euros + un chèque de caution de 200 Euros à remettre au moment de la location, celle-ci ne pouvant intervenir que dans la semaine qui précède le départ (à partir du jeudi) et le matériel devant être rendu dès le mardi suivant.

